

# L'ÉVEIL

## de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**Renforcement des capacités  
des hommes de médias :  
Les journalistes  
à la découverte de  
l'assurance maladie** P.7

**La politique de développement de Faure Gnassingbé a encore payé :  
La BID accorde un financement  
de 194 millions de dollars au Togo**



P.5 Poignée de mains entre Faure Gnassingbé (dt) et le président de la BID, Ahmed Mohamed Ali (g)

**Réduction du mandat  
présidentiel au Sénégal :  
Quand certains  
togolais comparent  
l'incomparable** P.3



Macky Sall, président sénégalais

**Promotion d'une plate-forme  
pour un développement durable :  
L'ESMC lancé  
officiellement  
à Lomé** P.6

**3ème lettre de Fabre à Faure :  
Le chef de file de l'opposition en  
quête de notoriété,  
expose son égo**



Faure Gnassingbé et Jean-Pierre Fabre

Critiqué de s'être tassé dans un silence sans pareil depuis les dernières élections présidentielles, Jean-Pierre Fabre, le président du CAP 2015, visiblement en quête de notoriété pour se refaire une santé politique, vient de saisir le chef de l'Etat dans une missive dans laquelle le patron du parti orange expose une fois encore son égo surdimensionné, tout en s'emmêlant les pieds dans un discours dont la contradiction n'est plus une surprise... Lire suite page 3

**Tournée de collecte des problèmes de  
l'enseignement dans la région de la Kara :  
Le Ministre Tchakpélé  
convaincu que des  
solutions peuvent  
être trouvées** P.7

**Mouvement d'humeurs à l'université de Lomé :  
Quand le vandalisme se mêle aux  
revendications des étudiants** P.6



Le véhicule de la police brûlé

**Coupe Feu Général Eyadema :  
32 équipes  
à l'assaut  
du trophée** P.7

## La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

### 1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

### 2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

#### 2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

#### 2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.

**COMMISARIAT GENERAL**  
Direction de la Communication et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

**Communique de l'Office Togolais des Recettes**  
Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert 8201.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général  
*Henry Kanyesiime GAPERI*  
HENRY KANYESIIME GAPERI  
COMMISSAIRE GENERAL

41, rue des impôts 02 B.P.: 20823 Lomé - TOGO  
Tél : +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT**

OTR  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# Réduction du mandat présidentiel au Sénégal : Quand certains togolais comparent l'incomparable

Dévoilé en début de semaine, le projet de réforme constitutionnelle proposé par Macky Sall pour l'Etat Sénégalais, et dont l'article phare est la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans, ne cesse de susciter des réactions de plusieurs dignitaires du continent noir et de tout le monde entier, réactions qui vont de l'appréciation au scepticisme du projet. Au Togo cependant, cette disposition du N°1 sénégalais n'est qu'une porte ouverte pour critiquer la politique du parti au pouvoir, à travers des comparaisons qui prouvent que les contextes ne sont ni étudiés, ni compris.



Macky Sall, président sénégalais

Avant toute comparaison, aussi fondée fut-elle, il importe de comprendre le contexte de ce projet de Macky Sall, d'appréhender et d'évaluer la situation politique sénégalaise, afin d'en faire ressortir des aspects qui pourraient aider à la consolidation de la démocratie togolaise.

## Les origines du projet de réforme constitutionnelle sénégalais

Le projet de réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans proposé par Macky Sall, et qui prendra effet à partir de son mandat en cours, n'est autre que la concrétisation d'une promesse de campagne avant son élection en 2012. Loin d'être une promesse de cœur du président sénégalais, cette disposition est le fruit d'un

accord signé entre les leaders de l'opposition sénégalaise, et c'était l'une des conditions pour que Macky Sall obtienne leur soutien pour les élections présidentielles.

Voilà désormais la proposition de l'article 27 remanié : " La durée du mandat du président est de cinq ans. Cette disposition s'applique au mandat en cours. Nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Cet article ne peut faire l'objet de révision ".

Au-delà de toutes les attentes, cette promesse de campagne pourrait bien empoisonner la vie de Macky Sall. Et pour cause, ce projet de réduction du mandat présidentiel pourrait rencontrer la désapproba-

tion de son propre parti politique, qui ne s'alignerait pas sur la même vision et sachant que des élections présidentielles se remportent à l'issue d'âpres et durs combats.

Contre vents et marrées, Macky Sall semble bien décidé à aller jusqu'au bout de sa promesse. Juste une façon pour lui de démontrer à ses concitoyens qu'il tient parole. En tout cas le conseil constitutionnel dispose d'un mois pour valider, ou non le projet, avant le référendum qui viendrait entériner la mise en œuvre de ces réformes.

## De grands défis restent à surmonter cependant

Aussi simple que cela puisse

paraître, la réduction du mandat présidentiel au Sénégal ne peut émaner de la seule volonté de Macky Sall. Il est donc trop tôt de considérer la mise en œuvre du projet comme un acquis. Le président sénégalais lui-même en est conscient puisqu'il reste plusieurs étapes à franchir avant la mise en œuvre.

La première étape est la validation du projet de réforme par le conseil constitutionnel. Cette validation n'est pas systématique. Le conseil devra étudier le projet, s'assurer qu'il est opportun et bénéfique pour la consolidation de la démocratie sénégalaise, avant toute validation. Il dispose d'un délai d'un mois pour cette tâche qui est tout sauf aisée. En cas de non validation, Macky Sall aura tenu sa promesse, et le dévolu sera jeté sur le conseil constitutionnel qui n'aurait pas accepté que le projet passe.

Au cas où le projet passait le cap du conseil constitutionnel, il sera ensuite soumis au référendum populaire pour être voté et adopté. Au référendum, les partis politiques exhortent leurs militants soit à voter pour le OUI ou pour le NON. Macky Sall dont les militants et sympathisants vibreraient en opposition de phase avec ce projet appellera-t-il à voter pour valider ou non le projet de réforme constitutionnel ? Les autres partis politiques s'aligneront-ils sur la

volonté exprimée de Macky Sall, ou appelleront-ils à voter contre ?

Selon Macky Sall lui-même, " Si le peuple refuse, ça veut dire que le peuple a besoin que je fasse sept ans. S'ils disent ' oui ', ça veut dire qu'ils ont suivi ma proposition et en ce moment si c'est validé, c'est en février 2017 que ce fera l'élection présidentielle, au lieu de 2019 ". C'est donc la preuve que sa volonté exprimée pourrait ne pas être sincère, et pourrait sans surprise ne pas être validée par le peuple.

## Aucune similitude avec le Togo pour une quelconque comparaison

Au vue de ce qui précède, il apparaît claire qu'il serait inapproprié de faire un amalgame entre la situation sénégalaise, et les réalités politiques togolaises. Aucune comparaison ne pouvant cependant être faites entre les réalités de ces deux Etats, il apparaît encore plus évident que les critiques énoncées à l'endroit du parti au pouvoir, comme quoi il devrait prendre exemple sur Macky Sall, sont inopportunes et vides de sens.

En effet, cette promesse de campagne est le fruit d'un accord entre les leaders de l'opposition sénégalaise. Au Togo, la division et la zizanie qui règnent au sein de l'opposition n'est plus un secret pour personne. En témoigne les sorties médiatiques pour se lancer des fléchettes empoisonnées et se dénigrer. A quand donc l'union, pour faire des promesses communes au peuple, et surtout aller jusqu'à respecter ces promesses, quand on sait que cette opposition commence par reconnaître avoir menti au peuple pendant des années ?

Autre point de non comparaison, Macky Sall est conscient que ces réformes ne sont pas encore acquises et qu'il se peut qu'elles ne soient " jamais " validées. Alors qu'au Togo, le parti au pouvoir s'évertue à créer un cadre idéal pour la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles, non pour faire plaisir à certains leaders politiques, mais pour l'enracinement de la démocratie au Togo, et pour le bien de tout le peuple.

Quoi qu'on dise, les Togolais ont prouvé leur attachement au régime de Faure Gnassingbé en votant massivement pour lui aux dernières élections présidentielles. Ces élections ont été jugées crédibles et transparentes par toutes les institutions internationales. Comment justifier alors que le peuple aspire au changement lorsqu'il vote pour la continuité ?

Le Togo et le Sénégal sont certes des pays frères et amis, mais de là à vouloir les comparer sans les placer chacun dans ses réalités, ne serait sans doute pas bénéfique pour leur peuple respectif.

Trêve de critiques donc, et soutenons ensemble la politique de réconciliation, de développement et d'émergence engagée par Faure Gnassingbé pour le bien-être du peuple togolais, qui d'ailleurs doit être la seule préoccupation des leaders politiques.

G/N

# 3ème lettre de Fabre à Faure : Le chef de file de l'opposition en quête de notoriété, expose son égo

Critiqué de s'être tassé dans un silence sans pareil depuis les dernières élections présidentielles, Jean-Pierre Fabre, le président du CAP 2015, visiblement en quête de notoriété pour se refaire une santé politique, vient de saisir le chef de l'Etat dans une missive dans laquelle le patron du parti orange expose une fois encore son égo surdimensionné, tout en s'emmêlant les pieds dans un discours dont la contradiction n'est plus une surprise.



Jean-Pierre Fabre

Le Président Faure Gnassingbé

Devenu un éternel contestataire des résultats des élections au Togo, Jean-Pierre Fabre, ne cessera jamais de sortir des farces de sa botte secrète, pour tenter de distraire le peuple togolais uni et orienté vers la réconciliation. C'est ainsi qu'après avoir dénoncé avec fanfaronnade les résultats des élections présidentielles d'avril 2015, le président de l'ANC, s'adresse dans son message à Faure Gnassingbé en le désignant malgré tout comme "Monsieur le Président de la République".

Est-il courant d'appeler quelqu'un "Président de la République", alors qu'on dit ne pas le reconnaître comme tel ? Qui trompe qui ?

L'incohérence de cette appellation, est d'autant plus explicite lorsque le président du parti orange écrit : " Le refus de mettre en œuvre les réformes politiques et électorales constitue la cause majeure du manque d'équité et de transparence des élections, notam-

ment la présidentielle d'avril 2015 dont les populations et CAP 2015 ne reconnaissent pas les résultats ".

Ces déclarations aussi contradictoires qu'incohérentes, laissent douter de la sincérité des propos du représentant du CAP 2015, sur quand l'on constate que sa missive n'a aucun message de différent des discours servis sur les médias par les autres leaders de partis politiques.

Il apparaît donc que Jean Pierre Fabre, à travers cette lettre inopportune, essaye juste de refaire une apparition sur la scène politique, et critiquer le message de vœux du chef de l'Etat à la nation lui a semblé un bon canal.

Conscient que sa lettre est truffée d'incohérence, d'incompréhension et de contradiction, Jean-Pierre Fabre conclut sa lettre en disant " Je vous prie de noter que

je me tiens à votre disposition pour toutes précisions et clarifications ".

Cependant, l'ancien lieutenant de l'UFC n'est pas arrivé à cacher dans cette lettre son " égo démesuré et surdimensionné ", montrant à quel point ce dernier bataille non pas pour le bien du peuple togolais, mais pour garder son titre de " chef de file de l'opposition ", qu'il entretient comme un trophée de chasse.

" Voilà pourquoi, en ma qualité de chef de file de l'opposition, je voudrais par la présente, dans l'intérêt de la paix sociale et au moment où l'incertitude du lendemain, avec ses multiples conséquences sociales, accentue la précarité des ménages, appeler encore une fois et solennellement votre attention sur la nécessité de régler diligemment les nombreuses et importantes questions politiques et socia-

les en attente ", écrit-il dans sa lettre.

Les Togolais, témoins des efforts du Président de la République quant à l'orientation du Togo sur les rails de l'émergence, savent désormais à quoi s'en tenir. S'ils faillent faire confiance en un homme qui fait ses preuves à travers des œuvres sociales, et une politique de développement fort appréciée, ou à un homme dont l'incohérence des propos saute aux yeux, et qui perd de plus en plus la confiance de ses plus proches amis et militants.

" La sécurité, le climat social apaisé qui règne dans notre pays sont de précieux acquis qui méritent d'être préservés. Il est le résultat de nombreux efforts consentis par vous tous, du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est du pays. Il illustre la force du ciment social togolais, fruit d'une décennie de politiques de développement inclusif ". Comme une parole d'évangile, cet appel du Président de la République doit susciter réflexion, et motiver les togolais à travailler ensemble dans l'union pour le développement et l'émergence de ce que nous avons en commun : le Togo.

G/N

**Sommet international sur la Sécurité maritime au Togo :  
Les préparatifs vont bon train à l'Hôtel  
2 Février et au Palais des Congrès**

Le sommet international sur la sécurité maritime prévu pour tenir l'année passée et qui a été reporté pour se tenir dans le premier trimestre de l'année 2016, se prépare activement et sans tambour battant.

Deux sites que notre rédaction a visité et qui rassure sur l'évidence que le Togo sera prêt pour cet important rendez-vous, qui va réunir plus de 5000 participants, sont notamment l'intérieur du palais des Congrès et Radison Blu Hôtel du 2 Février.

Au palais des congrès, les bureaux de l'Assemblée nationale sont réaménagés et les climatisations sont rétablies rendant les locaux plus confortables. Les vitres sont prises à partis par des ouvriers qui ne cessent de passer des chiffons tant que les poussières ne laissent pas totalement la place au reflet de la lumière.

A côté de ces techniciens de surface, se démerdent les professionnels des câbles électriques et des branchements pour les rendre plus sécurisés, et alimenter les bureaux qui ne l'étaient pas. Des lampes d'éclairage sont placées ici et là donnant une toute autre image à l'intérieur du palais des congrès.



Vue du Radison Blu Hôtel 2 Février

L'Hôtel 2 Février, le légendaire hôtel et l'un des plus grands patrimoines touristique du pays jusqu'à une date récente, resté délabré pour un long moment à cause d'un dépôt de bilan, et qui a été repris par le gouvernement, est en train de refaire peau neuve. Les anciennes vitres qui ne sont plus sûres et celles qui sont salles sont remplacées. Le confort est renforcé. Pour avoir plus d'espace et de salle de réunion, une autre salle de réunion est en construction.

Tout va donc pour le mieux dans la préparation de ce grand sommet qui permettra de prendre de gran-

des résolutions en matière de sécurisation des transports maritimes afin de rendre plus sûres les côtes maritimes et les mers.

Dans un contexte de lutte contre le terrorisme qui devient un phénomène de plus en plus mondiale il faut une réaction globale. C'est ainsi que les Etats africains se donne rendez vous pour réfléchir et faire ressortir les stratégies adéquates.

La population est d'ores et déjà invitée à adopter des attitudes citoyennes irréprochables afin de rehausser l'image du pays.

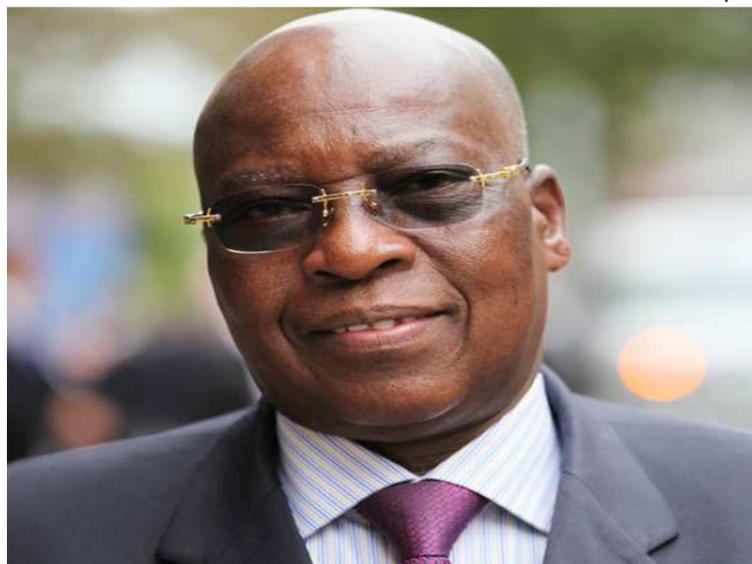
**Armand**

**Vote de la loi de règlement pour  
l'exercice budgétaire 2014 :  
UN DÉFICIT DE 20,664 MILLIARDS  
ENREGISTRÉ COMME DÉCOUVERT  
PERMANENT DU TRÉSOR**

La loi de règlement qui constate à la fin d'un exercice budgétaire si les prévisions en terme de dépenses et de recettes autorisées pour l'année en question ont été réalisées ou non et pour quelles raisons elles ont été ou non atteintes, a été votée pour l'exercice budgétaire de l'année 2014, au dernier conseil des ministres.

rer les rendements dans la mobilisation des ressources fiscales en vue de faire face plus efficacement aux dépenses publiques.

Effectivement, il a été constaté une amélioration des recettes douanières pour l'exercice budgétaire 2015. Il faut retenir de cette amélioration des recettes douanières que



Adjil Oteth Ayassor, ministre de l'Economie, des Finances et la Planification du développement

Cette loi de règlement vise à rendre compte de l'exécution de la loi de finances 2014, en montrant comment l'Etat a financé son activité et le contexte dans lequel les crédits alloués ont été utilisés.

Comme en 2012 où une telle loi a été votée, elle constate pour l'exercice 2014 que les recettes prévues pour financer les dépenses n'ont pas pu être atteints.

Ceci, parce que le niveau de mobilisation des recettes extraordinaires a été faible et que les recettes douanières prévues n'ont pas pu être mobilisés. Cette restriction des ressources a entraîné un résultat global déficitaire de 20,664 milliards de FCFA qui est inscrit au compte de découvert permanent du Trésor.

Au début de l'année 2015, c'est-à-dire au lendemain de l'exercice budgétaire 2014, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des douanes, le commissaire Adédzé Kodzo, avait expliqué qu'avec la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR), de nouvelles pratiques professionnelles étaient mises en œuvre pour améliorer

les efforts d'assainissement des finances publiques portent leurs fruits. Ce qui veut dire que l'OTR est une réussite pour l'économie togolaise.

Le commentaire accompagnant cette loi de règlement indique que l'exécution de cette loi de finances a été axée sur la poursuite de la dynamique de consolidation d'une croissance économique inclusive et génératrice d'emplois, conformément aux axes définis par la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Il précise aussi que le cadre macroéconomique s'est stabilisé davantage et le rythme des réformes s'est accéléré dans la plupart des secteurs liés aux différents axes de la SCAPE.

Rappelons que l'adoption d'une loi des finances rectificative au cours de l'exercice 2014 se justifie par le recours à un emprunt obligataire additionnel ainsi que la prise en compte de certaines dépenses liées à la construction des infrastructures routières.

**Armand**

**Evaluation de la SCAPE :  
Un examen des résultats de 2014 effectué par le CNPPD**

Face à la situation de difficultés socioéconomiques entraînée par la crise sociopolitique de 1990 à 2006, le niveau de vie des togolais a énormément dégradé. Avec un taux de chômage très important, une production intérieure brut (PIB) faible, un taux d'investissement faible, une administration publique frappée d'une lourdeur et d'un niveau de corruption sans égal les indicateurs de développement du Togo étaient tous au rouge.

Il fallait mettre en place une politique stratégique pour relancer le développement du pays. C'est ainsi que la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) a été élaborée en collaboration avec les partenaires en développement.

Cette stratégie couvre la période 2013-2017. Elle comprend 5 axes, le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la protection et de l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la protection d'un développement participatif, équilibré et durable.

Si au terme des échanges, il est conclu que les résultats enregistrés sont globalement positifs dont la stimulation d'une croissance en hausse et une inflation maîtrisée, il a été également souligné que des progrès restent à accomplir.

Dans cette situation, il faut dire que les obstacles identifiés sont liés au faible niveau des ressources entraînant la réduction systématique des crédits alloués aux différents secteurs, la lenteur dans la mise en



Kossi Assimaïdou, ministre en charge de la Planification

œuvre du processus de décentralisation, le faible alignement du budget d'investissement et d'équipements sur les priorités de la stratégie.

Plusieurs recommandations ont été formulées allant dans le sens de la valorisation du potentiel de mobilisation des ressources internes et externes et de l'alignement des ressources budgétaires sur les priorités de la SCAPE.

Rappelons qu'un Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD) a été l'initiateur de la rencontre d'évaluation qui a eu lieu le jeudi 14 janvier dernier en présence du Premier ministre, de plusieurs membres du gouvernement et des représentants des partenaires techniques et financiers (France, UE, PNUD, Allemagne, Etats-Unis, ...).

Tour à tour, les représentants du secteur privé, de la société civile, des partenaires techniques et financiers ont félicité le gouvernement pour les résultats déjà engrangés et se sont engagés à accompagner le pays dans la réforme structurelle de

son économie.

En 2014, le Togo a affiché des résultats macroéconomiques plutôt satisfaisants : croissance de 5,9% (5,4% en 2013), inflation contenue à 0,2%, déficit budgétaire maîtrisé et solde courant de la balance des paiements réduit à -10,3%.

**Armand**

**Foire Internationale de tourisme à Madrid :  
Le Togo marque d'une tache  
indélébile sa participation**

L'une des opportunités qu'offre le monde pour donner la visibilité aux différents pays est bel et bien la Foire Internationale de Tourisme de Madrid. Le Togo qui a un lourd patrimoine touristique n'a pas voulu se faire conter l'édition de cette année qui se tient du 20 au 24 Janvier de cette année.

Pour la deuxième année consécutive, le Togo participe à la foire internationale de tourisme de Madrid (FITUR) du 20 au 24 janvier 2016.

Occasion pour la délégation togolaise composée de deux

représentants du ministère en charge du tourisme et de deux agences de voyages de faire la promotion de la destination Togo en présentant aux visiteurs sur son stand ses potentialités touristiques.

Au menu de l'agenda de la délégation, il est prévu des rencontres B to B et des séances de lobbying pour amener plusieurs investisseurs et d'autres acteurs mondiaux du tourisme à s'intéresser aux investissements au Togo et plus précisément dans l'hôtellerie togolaise dont un forum se tiendra les 5 et 6 avril 2016

Suite à la page 6

# La politique de développement de Faure Gnassingbé a encore payé : La BID accorde un financement de 194 millions de dollars au Togo

Les efforts du Président de la République Faure Gnassingbé, pour accorder à chaque citoyen togolais un cadre de vie idéal pour le développement, viennent encore de porter des fruits avec la signature ce mercredi de trois conventions de financement avec la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant total de 194 millions de dollars.

cellente coopération entre les deux parties et de la qualité de leur relation.

La première convention d'un montant de 120,08 millions d'euros concerne le projet de construction de la route Adoua-Kara (RN1), appelé corridor UEMOA CU9 au niveau régional

Cet axe qui relie les cinq régions



Arrivée du Président togolais, Faure Gnassingbé (g) à Jeddah

A Jeddah (Arabie Saoudite), la signature de ces trois conventions dont l'objectif est de booster le secteur routier, de l'éducation et de l'énergie au Togo, s'est faite par Adjì Otèth Ayassor, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, et Ahmed Mohamed Ali, le président de la BID, en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

" Les infrastructures routières, l'éducation et l'énergie sont les trois piliers du développement économique du Togo. Il est donc logique que la BID participe à l'effort mené par les autorités depuis plusieurs années ", a reconnu le président de la BID, tout en se félicitant de l'ex-

du pays, aidera selon les premiers responsables de la BID, non seulement à améliorer le niveau de service de cette infrastructure routière stratégique, à augmenter l'efficacité et la sécurité routières et, en même temps, assurer l'intégration entre le Togo et ses pays voisins enclavés, mais aussi permettra au Burkina Faso d'accéder directement au port de Lomé.

La Banque entend ainsi contribuer à la stratégie économique future aussi bien du Togo que de la région en éliminant les obstacles et goulots d'étranglement qui entravent le développement du commerce et, au-delà, en renforçant la compétitivité.



Le président de la BID (en blanc) remettant un cadeau de bienvenue à la délégation togolaise

Dans le souci d'apporter un coup de pouce au développement du secteur éducatif, la seconde convention porte sur l'essor et l'expansion de l'accès à l'éducation de base, sur l'amélioration de la qualité de l'é-

16,67 millions d'euros avec une contribution de 15 millions d'euros de la BID, permettra dans un premier temps de fournir un appui institutionnel au ministère des Enseignements primaire, secondaire

et de la qualité de l'éducation au Togo, ensuite d'améliorer la possibilité de scolarisation de 16 800 élèves au niveau du primaire et du premier cycle du secondaire, de fournir des manuels scolaires, des livres de référence, et du matériel scolaire, et enfin de favoriser la qualité de l'éducation par la formation de 1.500 enseignants du primaire et du secondaire, tout en contribuant à réduire les disparités entre les sexes dans l'éducation grâce à des mesures incitatives pour 16.468 élèves de sexe féminin.

Pour ce qui est du secteur de l'énergie, objet de la troisième convention signée à Jeddah, il est prévu un projet d'électrification de 43 villages du Nord Togo, pour un montant total de 46 millions de dollars.

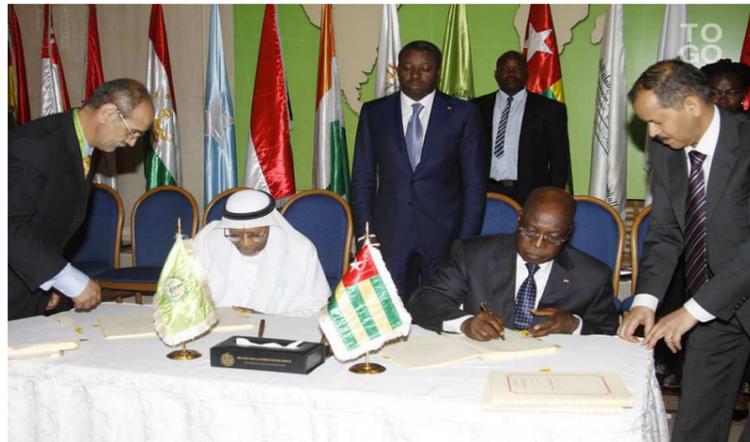
Le projet prévoit l'installation d'une ligne de transmission d'environ 65 km de 161 kV reliant la station secondaire de Mango à celle de Dapaong et la construction de réseaux de distribution dans la zone du projet, notamment : 600 km de réseaux à Moyenne et Basse Tension, 50 sous-stations de transformation de la distribution, 5.000 nouvelles connexions de consommateurs et 1250 lampadaires.

Il est à rappeler que ces trois projets sont l'œuvre de la politique de développement du chef de l'Etat, qui vient une fois encore de démontrer son attachement pour les œuvres sociales, et par ricochet pour le bien-être de toute la nation togolaise.

Pour l'heure, les togolais se réjouissent de ces initiatives et en attendent encore plus pour les jours, semaines, mois, et années à venir.

G/N

Moudjib Falana



Adjì Otèth Ayassor (dt) signant les conventions avec Ahmed Mohamed Ali (g)

ducation de base, et sur l'appui institutionnel à l'Agence d'exécution.

Dans son exécution, le projet concernant ce secteur, évalué à

et de la formation professionnelle afin de contribuer à assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2025 grâce au renforcement de l'équité

## Engagement des jeunes au volontariat national :

# Le projet "volontariat des jeunes déscolarisés", lancé par le ministère du développement à la base

Le gouvernement togolais à travers le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, dans sa mission d'assurer le renforcement de l'employabilité et de facilitation de l'emploi des jeunes à procéder le vendredi 15 janvier dernier, sur l'espace du terrain Haoussa Zongo, dans la banlieue nord de Lomé, au lancement officiel du projet volontariat des jeunes déscolarisés.



La ministre Dogbé remettant officiellement le matériel

Ce projet, dont le lancement a suscité l'intérêt des habitants du quartier Zongo, de ses alentours, et d'autres quartiers de la capitale, est une composante du programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC-ZU) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB).

L'objectif est de promouvoir l'engagement citoyen, la solidarité, l'inclusion sociale à l'endroit de jeunes déscolarisés, en leur offrant l'opportunité de contribuer aux solutions de développement du pays en général, et en particulier de leur communauté.

Les nouveaux volontaires mis à la disposition de l'ANADEB vont travailler

sur les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO), pour une durée de quatre mois. Ces jeunes bénéficieront de formations qui leur permettront une insertion socio-économique et professionnelle à terme de leur mission. Les jeunes déscolarisés, dans le travail qui les attend, pourraient ainsi apporter leur pierre à la construction socioéconomique de la nation togolaise, à travers les travaux d'intérêts publics, entre autres l'assainissement des milieux, le curage des caniveaux, au sein de leur communauté, notamment dans les quartiers,

les cantons, les villages et préfectures. Est éligible tout jeune de nationalité togolaise, ayant un âge compris entre dix huit (18) et trente cinq (35) ans, de niveau d'étude inférieur ou égal à la classe de terminale, et ne pas exercer une activité viable.

" Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez vous ce que vous pouvez faire pour votre pays " c'est sur cette citation de John F. Kennedy, que Mme Tomegah-Dogbé, ministre du développement à la base, dans son propos lors du lancement

du projet, a invité les nouveaux volontaires, à saisir l'occasion qui leur est offerte afin de participer aux solutions de développement du pays.

Rappelons que ces jeunes volontaires, qui s'apprêtent pour la réalisation de travaux communautaires, avaient prêté serment le 5 décembre dernier à l'occasion de la journée internationale des volontaires. Ce projet est financé par le gouvernement togolais, avec l'appui du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT  
8280**

**Anticorruption**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT  
8201**

**Renseignements**

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.jg

**Mouvement d'humeurs à l'université de Lomé :**

**Quand le vandalisme se mêle aux revendications des étudiants**

Si les conditions d'étude des étudiants dans les Universités togolaises ne laissent pas toujours à désirer malgré les efforts, faits ici et là, par le gouvernement, il faut dire que les scènes d'hier caractérisées par des violences et des actes de vandalisme, ont été exagérés. En effet, un agent des forces de l'ordre a été blessé et une voiture de police brûlée.

Si plusieurs trouvent que leurs revendications, objet de la manifestation de ce mercredi est légitime, pour d'autres, les étudiants en demandent trop. C'est dans ce contexte qu'ils se sont réunis pour leur 3ème Assemblée Générale (AG) de cette année académique 2015-2016 le mercredi 20 janvier passé sur le campus de l'université de Lomé où la décision d'une cessation des activités académiques pour 48 heures a été prise.

**Ces derniers demandent quoi au juste ?**

En effet, selon les informations recueillies sur place, ils exigent une action de la part du gouvernement pour solutionner leur éternel problème d'insuffisance de bus pour conduire les étudiants au cours et les ramener dans leurs différents quartiers.

En effet, compte tenu de l'éloignement du Campus par rapport à certains quartiers comme Zanguéra, Agoè, Baguida et autres encore, et

au regard du pouvoir financier misérable de ces étudiants, il s'est imposé que le Gouvernement mette en place des Bus pour les transporter moyennant le paiement d'un montant forfaitaire de 100 F CFA. Il s'est révélé, selon les étudiants que non seulement le nombre de bus est insuffisant, les 100 FCFA, sont pour eux, également trop chers.

Pour ceux qui continuent toujours par visiter le campus, ils doivent forcément se rendre compte que les voies d'accès aux facultés et amphis, sont carrément impraticables. Le nombre d'accident que l'on recense est très important.

A certains endroits, l'érosion a causé de long trous sur le parcours et à d'autres endroits le sable abondant fait renverser les étudiants à moto et parfois même les conducteurs de taxis motos conduisant leurs passagers au campus. La piste qui mène de FUSEC-Atikoumé au campus est l'une des plus dangereuses. Il importe que les pistes d'accès au faculté soient retracées.

Le soir à partir de 18 heures, l'obscurité tombe sur le campus rendant difficile toute activité académique. Pourtant, dans le même temps, des cours sont programmés parfois jusqu'à vingt heures de la nuit. Le manque d'électrification du campus crée non seulement un climat d'insécurité que certaines personnes d'intentions malveillantes uti-

lisent pour faire du mal aux jeunes étudiants. On se souvient que deux jeunes étudiantes ont été trouvées mortes sans leurs seins et leurs sexes. Ce qui fait que les étudiants n'aiment plus rester au campus au-delà de 18 heures, surtout les filles.

Il se pose également un problème important de logement. Chaque année qui passe, le nombre d'étudiant augmente et de façon exponentielle mais les logements sociaux sont vraiment insuffisants pour les accueillir surtout ceux qui viennent de l'intérieur du pays où loin dans le sud. Certaines cités ont été privatisées pour raison d'un mauvais entretien. C'est ainsi que cette privatisation a entraîné une augmentation du prix des chambres à 12.500 FCFA qui ne donne le privilège qu'à ceux dont les parents sont plus nantis. Il se pose un véritable problème de droit à une éducation de qualité.

Outre ces multiples problèmes, il est également demandé aux autorités universitaires de revoir le calendrier des examens et tenir compte de la reprogrammation des Unités d'enseignement (UE), et que les allocations et bourses d'études soient revue à la hausse compte tenu de la cherté du niveau de vie.

Face à tous ces problèmes, les efforts faits par le gouvernement et les autorités universitaires semblent n'avoir aucun impact sur l'amélioration des conditions de vie et d'étude



Le président du MEET entouré de ses camarades survoltés

des étudiants. C'est ce qui justifie selon eux les manifestations d'humeurs des 20 et 21 janvier 2016. Manifestation suite à laquelle une cessation collective des activités académiques de 48 heures a été lancée par le président du Mouvement pour l'épanouissement de l'étudiant Togolais (MEET), Kondo Komlavi.

" Nous avons lancé une grève de 48 heures. C'est pour dire aux camarades que l'heure est grave et hyper grave.", a-t-il déclaré.

Pour M. Kondo cette cessation d'activité académique est un avertissement lancé à l'endroit des autorités gouvernementales et universitaires puisqu'elles refusent toute idée de dialogue avec eux.

" Mais, si d'ici la semaine prochaine rien n'est fait, ils vont appuyer sur l'accélérateur ", a-t-il fait savoir.

" Nous donnons une marge de manœuvre aux autorités de s'exécuter rapidement. C'est pourquoi nous avons lancé une grève de 48 heures. Si la grève de 48 heures passe et que le gouvernement ne réagit pas, nous allons maintenant entamer des actions de grande envergure. Tout ce que nous faisons depuis le mercredi passé, c'était pour leur donner un avertissement. Mais à partir du mercredi prochain ce sera des actions d'envergure que nous allons déclencher ", a-t-il réitéré.

Cette situation mérite que le gouvernement entre en discussion avec eux et que des actions soient entreprises pour les soulager de leurs peines. C'est l'avenir du pays qui se joue dans cette affaire si l'éducation de nos cadres n'est pas assurée.

**Armand**

**Promotion d'une plate-forme pour un développement durable :**

**L'ESMC lancé officiellement à Lomé**

Conformément à l'atteinte des objectifs de développement durable et dans le souci de permettre aux populations de venir à bout des maux qui minent la société, de pouvoir se prendre en charge et jouir d'un bien être social, il est désormais mis sur pied une plate forme dénommée, *Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC)*, intégrant des opérateurs économiques et ouvrant la demande des communautés à un même marché. Le lancement officiel de cet outil qui constitue une solution pour un développement socio-économique, a été effectué le mercredi 20 janvier dernier à la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

L'ESMC, est une entreprise de droit togolais avec pour objet social, le conseil en organisation des affaires commerciales, la recherche et le développement de logiciels, le commerce sur internet, l'exploitation du progiciel MCNP, qui est l'ensemble de programmes conçus pour les utilisateurs de compte marchands en vue d'actions communes.

Lors du lancement de cet outil, les opérateurs économiques, hommes d'affaires responsables de sociétés, et représentants de différents médias, ont assisté à une présentation du projet et à la façon dont il sera géré.

Ses acteurs sont des utilisateurs, qui sont ses opérateurs économiques dans une production commune, et les non utilisateurs qui sont des acteurs bancaires et financiers, des institutions d'assurance, le secteur public et privé, les institutions en charge des ODD.

Après la présentation d'un exposé par les promoteurs de ce outil, l'on peut retenir que, Sur la plate-forme, existe les comptes marchands, qui font appel aux souscriptions moyennant des frais. Il y a aussi des bons de consumma-

tions récurrentes d'une part, qui sont renouvelables mais pas cumulables, et non récurrentes d'autre part, qui sont non renouvelables et qui servent à consommer une seule fois le règlement des différents types de fournisseurs.

Les bons de consommations non récurrentes sont affectés à tous les produits consommés en récurrent et aussi les motos, les voitures, les immeubles les meubles, les matériels, l'habillement, les matériaux, les industries, les matières premières, les équipements industriels,



La table d'honneur au lancement

etc. Pour les promoteurs de l'entre-

prise, il est nécessaire de rassembler l'entreprise autour du concept du marché.

Ainsi, la société civile, les ménages doivent prendre conscience que c'est le marché qui doit régler le problème de la société.

Il faut souligner que le projet suivra un chronogramme, dont la phase d'incubation, qui est une période de consommation et de mise en place des infrastructures de production commune prendra fin le 31 janvier 2016.

Ensuite viendra la phase de l'émergence, du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2021, et enfin la phase de maturité pour le développement durable caractérisée par une autosuffisance intégrale et pérenne dont la période d'exécution est de neuf ans ; 01 janvier 2021 au 31 décembre 2030.

**Moudjib Falana**

**Foire Internationale de tourisme à Madrid :**

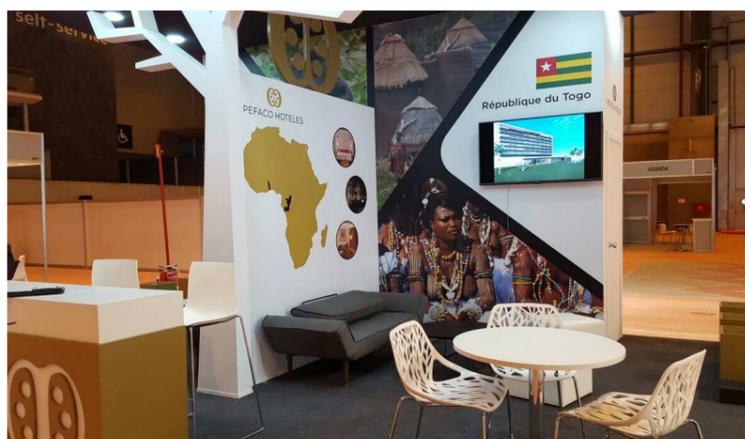
**Le Togo marque d'une tache indélébile sa participation**

*Suite de la page 4*

dans notre pays. D'ailleurs le Directeur de l'agence recruté pour l'organisation de ce forum est également au Fitur pour animer un panel sur le sujet au cours de l'investour qui est toujours couplé au Fitur.

Rappelons que la participation du Togo au Fitur cette année a été possible grâce au Fonds de promotion touristique et à un groupe partenaire hôtelier privé.

**La Rédaction**



Le stand de la délégation togolaise

Tournée de collecte des problèmes de l'enseignement dans la région de la Kara :

## Le Ministre Tchakpélé convaincu que des solutions peuvent être trouvées

Les problèmes que rencontre l'enseignement au Togo, que ce soit l'enseignement primaire, secondaire, ou la formation technique et professionnelle sont non seulement très nombreux, mais aussi très pertinents et constituent de véritables obstacles à l'épanouissement scolaire des jeunes apprenants, relève de demain.

C'est dans ce cadre que depuis la semaine dernière, le Ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de la formation technique et professionnelle, M. Tchakpélé est en tournée dans la région de la Kara pour recenser les difficultés auxquelles font face les enseignants et les apprenants afin d'envisager des solutions d'approches.

Si pour le ministre Tchakpélé, " aucune évolution ne peut se passer de l'éducation ", il est donc clair pour ce dernier que des actions importantes doivent être prises pour sortir l'école de la précarité et de la tradition pour l'engager dans une dynamique de modernité.



Le ministre Tchakpélé

De la qualité de l'enseignement, qui repose sur le contenu des matières dispensées au nombre d'élèves par banc, en passant par la qualité des enseignants qui ne sont pas dans leur majorité formés pour une éducation de qualité, la distance très élevée des établissements scolaires par rapport à certaines zones de concentration démographiques, le matériel d'enseignement quasiment inexistant, les infrastructures insuffisantes, la corruption et la tricherie, manque de salles de classes, pas de motivation des professeurs, des

enseignants qui vivent dans la précarité, des écoles sans tables-bancs, où les élèves sont des centaines dans les classes et tout ceci aboutissant à une dégradation du niveau de l'éducation semblent ne pas laisser indifférent le titulaire du département de l'enseignement primaire, secondaire, de la formation technique et professionnelle.

Convaincu que des solutions peuvent être trouvées et apporter à tous ces problèmes, le ministre Tchakpélé entend ouvrir pour réduire le plus problème ces problèmes. Il a promis redorer le blason de cette éducation de base qui souffre de plusieurs maux sans toutefois citer ces solutions.

Toutefois, que cette tournée, ne soit pas une tournée de plus et plus déconcertante de la poudre aux yeux. Que les conclusions et les recommandations qui en résulteront soient prises à cœur afin de régler selon les priorités ces problèmes du système éducatif togolais.

Armand

Togo-politique :

## Que dire des leaders de l'opposition ?

Face à l'état déplorable de la situation de l'opposition togolaise, il est normal de faire un petit zoom sur les ténors de cette classe politique. Ce clin d'œil sur ces personnages permettra de comprendre en parti les raisons des échecs de leurs actions politiques.

**Jean-Pierre FABRE** : leader contesté de l'opposition togolaise est à la tête du parti politique ANC (Alliance National pour le Changement). Ces détracteurs ne le considèrent pas comme un opposant, mais plutôt comme un opportuniste. Ces collègues de l'opposition le jugent comme un orgueilleux, qui pense avoir toujours raison. Le dialogue n'est pas dans son programme,



mais il préfère imposer ses idéaux aux autres.

" Raison pour laquelle, il est difficile de cheminer avec ce monsieur " a déclaré récemment un leader de parti politique d'opposition sur une radio de la place. Pour beaucoup, suite à ces prises de décisions, il est le premier responsable des divisions au sein de l'opposition.

L'une des caractéristiques palpables de ce leader politique et que tout le monde le reconnaît comme le roi de l'autocontradiction. Le dernier exemple en date est la lettre qu'il a écrite à Faure GNASSINGBE. Dans cette lettre, il reconnaît ce dernier comme président de la République togolaise, alors qu'il refusait jusqu'à cette date de le reconnaître comme président suite au scrutin présidentiel de 2015 que lui-même estime avoir remporté.

**Me APEVON** : leader du parti

politique CAR (Comité d'Action pour le Renouveau) du moins en apparence. Puisque ce leader poli-



tique n'est qu'une marionnette de l'inamovible Me AGBOYIGBOR qui n'est que le fondateur historique de ce parti politique. Me APEVON malgré ses talents de bon orateur, est le maître du tatouement politique qui est à l'image de son parti politique.

La preuve, son absence au dernier scrutin présidentielle et son appel au boycott électoral sans donner de raison crédible. Certains pensent que le parti de Me APEVON est le parti politique aux objectifs les plus flous sur la scène politique togolaise.

**ADJAMAGBO JHONSON** : présidente de la CDPA (Convention Des peuples Africain). On doit lui reconnaître le statut du seul genre féminin à la tête d'un parti politique au Togo. Malgré les potentialités dont cette dame dispose, le constat est que depuis un certains temps, elle ne fait que se cacher derrière le président de l'ANC au nom d'une coalition politique CAP2015 qui n'existe actuellement que de nom. Ce comportement difficile à expliquer rend



son parti politique de plus en plus absent sur la scène politique togolaise. Elle fera mieux de se démarquer et poursuivre les idéaux fondateurs de son parti politique comme l'avait fait son prédécesseur et fondateur du parti Leopold GNININVI.

Suite à lire dans la prochaine apparition de notre journal.

Kékéli

Renforcement de capacités des hommes de médias :

## Les journalistes à la découverte de l'assurance maladie

Le programme d'assurance maladie initié par le gouvernement togolais depuis quelques années est très peu ou pas du tout connu des togolais, à part les fonctionnaires de l'administration publique, principaux bénéficiaires de ce programme. Même les journalistes qui sont des vecteurs de la divulgation des informations ont des difficultés à maîtriser tous les contours de l'assurance maladie instauré par l'Etat togolais.

Pour permettre donc les togolais à travers les journalistes d'avoir d'amples informations sur cette assurance maladie, l'Institut National d'Assurance Maladie organise depuis hier à Novella Star un atelier de renforcement de capacité au bénéfice d'une trentaine de patrons de presse et rédacteurs en chefs de médias, sur le thème : " les journalistes à la découverte de l'assurance maladie ".

C'est la Directrice Générale de l'INAM madame Miriam Dossou qui a procédé à la cérémonie d'ouverture de cet atelier très attendu par les hommes de médias.

Devant les participants la DG de l'INAM a déclaré que cet atelier s'inscrit dans la logique des séquences d'apprentissage et d'échanges

Coupe Feu Général Eyadema :

## 32 équipes à l'assaut d'un trophée

La ligue de football Lomé Golfe organise à partir de ce samedi 23 janvier, un tournoi dénommé " coupe feu général Eyadema ". 32 clubs issus de différents districts, iront à l'assaut d'un trophée qui sera gardé définitivement par l'équipe vainqueur.

deux premiers de chaque poule disputeront les huitièmes de finale. Les vainqueurs accéderont en quarts de finale et demi-finales. En clôture de compétition, le public assistera à la finale probablement en mars. Le stade Omnisport de Lomé, le stade



La table d'honneur lors du lancement

Toutes les dispositions ont été prises par les organisateurs afin de permettre aux équipes participantes de bénéficier d'une organisation digne de ce nom, surtout que cette compétition est sa première édition et que l'objectif est de permettre à ce que le talent des jeunes ne s'effrite pas, avec ces crises récurrentes qu'a connu le football togolais.

Il s'agit d'une compétition dotée de coupe et de prix, notamment un trophée qui sera définitivement gardé par le club qui sera vainqueur, des jeux de maillot, de ballons et d'autres équipements sportifs. Les trois premières équipes partageront donc une cagnotte de un million deux cent mille francs (1.200.000 F.CFA)

Trente deux clubs repartis en huit poules de quatre équipes, disputeront trois matchs chacun. Ensuite les

d'Agoè, le stade d'Agaza, et d'autres stades périphériques seront retenus pour la compétition.

Les premiers responsables de la ligue de football Lomé Golfe, ont pensé qu'il faut honorer la mémoire du feu général Eyadema qui, a été un grand homme d'Etat, passionné de sport et qui aime la jeunesse. La ligue a décidé avec des personnes de bonne volonté d'organiser cette compétition, qui vient à point nommé et qui permettra donc aux équipes de garder leur forme avant la reprise officielle de la compétition au Togo.

Rappelons que le tirage au sort de la compétition a été effectué le mardi 19 janvier dernier au siège de la ligue. Le match d'ouverture opposera Lions FC de Tokoin à Holliday FC

Moudjib Falana



La table d'honneur

avec la presse. Elle a souhaité que les objectifs de cet atelier soient atteints.

Les experts venus de l'Allemagne, du Benin et du Togo entretiendront pendant deux jours successifs les journalistes sur des modules suivants : " Concepts et principes de base en assurance maladie ", " montage institutionnel et mise en œuvre d'un programme d'assurance maladie universelle ; tour d'horizon de quelques expériences en cours en Afrique et ailleurs ", " le panier de soin : définition, contenu, évolution ", " INAM, la gestion du risque en assurance maladie ", " le contrôle des prestations en assurance maladie : le panier de soins de l'INAM, contenu, évo-

lutions " et " rôle et place des hommes de médias dans la mise en œuvre d'un programme d'assurance maladie universelle ".

Pour rappel, l'INAM est un établissement public doté d'une autonomie de gestion, crée par le décret N° 2011-0034/PR du 19 Mars 2011. Il est l'organisme chargé de gérer le régime obligatoire d'assurance maladie des agents publics et assimilés.

La plupart des journalistes présents à cet atelier ont manifesté un grand intérêt pour cet atelier dans la mesure où les différentes thématiques sont plus que d'actualité.

La Rédaction

# TOTO PATRICK

EN CONCERT LIVE

Samedi 27 Février 2016 à 20h

# GRAND REX

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :** Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème  
Carré après la Pharmacie Le Galieen  
Tél: (00228) 22 32 85 95

**Directeur de Publication:**

**Sama T. DJOBO**

(00228) .90 03 17 74  
.98 62 72 72

**Rédaction:**

Biva KPELAFIA,  
Sam DJOBO,  
Armand ATTISSO  
Moudjib FALANA  
Gaël N.  
Kékéli (Stagiaire)  
Kahf DJOBO (Stagiaire)

**Secrétariat :**  
AGBERE Takira

**Imprimerie:**  
La Colombe

**Tirage :**  
2.500 exemplaires